

Adresse de la commune de Lamotte-Beuvron, qui félicite la
Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Lamotte-Beuvron, qui félicite la Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794). In:
Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 369-370;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14182_t1_0369_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

té populaire, montagnarde et campagnarde, ont lu dans une de leurs séances, la proclamation de la Convention nationale, sur la conspiration qui vient d'être découverte. Ils n'ont pu voir sans être pénétrés d'horreur et d'indignation les complots horribles, les machinations criminelles, qui avaient été ourdis pour saper et détruire les fondemens de notre constitution; la liberté et l'égalité que nous avons su conquérir et que nous saurons maintenir au dépens de tout ce que nous avons de plus cher, au dépens de notre propre vie que nous avons déjà tous dévouée au maintien de la Constitution, au service de la République une et indivisible. Citoyens représentans, assez et trop peut-être vous avez été indulgens puisqu'il existe encore, à la honte et pour le malheur de notre patrie, des hommes qui n'ont pu se laisser séduire par les douceurs et les attraits de la liberté et de l'égalité, puisqu'il est vrai qu'il existe encore des hommes vils et faits pour ramper dans l'esclavage, qui ont pu sentir froidement les bienfaits de notre Constitution, puisqu'il est vrai qu'il existe encore des monstres parmi nous qui seraient tentés d'anéantir et de détruire les lois salutaires et sages que vous nous avez données; nous vous invitons au nom de la patrie dont vous êtes les représentans, au nom du salut public, que vous tenez en vos mains, de prendre les mesures les plus promptes et les plus terribles pour punir tous les malveillans et déjouer leurs complots liberticides; nous vous invitons enfin de ne quitter votre poste qu'après que vous aurez terrassé tous les tyrans et que vous nous aurez procuré la paix.

Citoyens représentans, c'est le propre de bonnes institutions d'avoir des ennemis. Ce n'est peut-être pas la dernière trahison et les dernières noirceurs qui se trameront contre notre patrie. Le sort de la République est en vos mains; montrez, comme vous l'avez fait, la fermeté la plus constante à la défendre, à la maintenir. Nous ne vous remercierons pas d'avoir déjoué et déconcerté les complots liberticides des malveillans qui tentaient de mettre notre liberté en danger, parce que vous avez fait votre devoir, mais nous vous félicitons de ce que le génie tutélaire de la France vous a fait découvrir cette horrible conspiration.

Et vous, braves citoyens de Paris, nous vous félicitons aussi d'avoir été à portée de vous transporter autour de la représentation nationale; nous applaudissons à la touchante énergie que vous avez montrée pour la défense de la République et la sûreté de nos sages représentans. Nous en eussions fait autant si nous avions été à votre place.

Pour nous, quoiqu'éloignés du foyer du patriotisme, du centre des forces et du grand exemple que vous nous donnez tous les jours, nous qui n'avons la masse de population qui rend imposante la volonté publique, ni la masse de lumières qui lui donne une énergie et une exécution utile, nous, habitans des campagnes où la superstition, le fanatisme et la rouille de l'ignorance ont jusqu'ici dévoré tous les fruits de la révolution, nous ne cesserons de répandre le patriotisme, de faire naître l'esprit public, d'assurer le respect dû à la loi, d'augmenter l'influence des autorités constituées, de faire passer par des discours publics

l'amour de la Constitution dans l'âme des citoyens, d'éclairer la partie du peuple la moins instruite sur les avantages de la Constitution, sur les bases du crédit public, sur la circulation des assignats. Nous ne cesserons d'exciter les citoyens au paiement des contributions, à les engager à défendre la patrie; nous ne cesserons de surveiller les malveillans, les mauvais citoyens, les faux amis de la Constitution, et les hommes de toutes les classes et de toutes les fonctions qui pourraient être tentés de mettre notre liberté en danger.

Voilà, Citoyens représentans, l'honorable ministère que nous nous sommes imposé; voilà celui que nous remplirons avec fermeté et avec un zèle imperturbable. Tels sont les sentimens qui nous animent. Nous ne nous en écarterons jamais, nous en avons fait le serment que nous répétons devant vous. Nous jurons en vos mains que nous voulons tous vivre libres ou mourir ».

FERRAN, TROUETTE, DRIFFO, FITÈRE, ABADIE, DARTUGUE [et 14 signatures illisibles].

1

[La comm. de Lamotte-Beuvron au présid. de la Conv.; 25 germ. II] (1).

« Citoyen président,

La commune de la Motte-Beuvron, canton de Chaumont, district de Romorantin, département de Loir et Cher, étant au niveau que demande notre régénération, arrête que des discours prononcés par son maire aux décades, elle n'a pu entendre celui prononcé le deuxième decadi du germinal sans s'écrier de tous nos sentimens: c'est notre vœu, nous vous invitons d'en envoyer l'extrait à la Convention.

Résumant le discours sur ce qui a causé notre ignorance; les maux dans lesquels nous avons été plongés; faisant le rapport des guerres suscitées pour nous anéantir; excitant le zèle du travail des gens de campagne; combien nous devons être surveillans et prêts à obéir à nos sages représentans; nous disons tous: c'est l'auteur de la nature qui voyant nos mœurs corrompues et la nature de l'homme entièrement dégradée, ne voyant sur la terre que des esclaves ou de vils courtisans qui, avec nos fanatiques ministres du culte catholique qui nous dominaient et outrageaient en tout la nature, nous a fait choisir nos sages représentans pour purger le territoire français de tous ces êtres avilis, et par suite la terre; rappelle l'homme à sa première dignité en lui rendant ses droits de nature, et consommer le sublime ouvrage de la liberté et de l'égalité.

Offrons donc à l'Éternel notre reconnaissance de ce qu'il nous a fait secouer le joug des oppresseurs et des tyrans, et éclairer nos sages représentans dans les trames sans nombre qui s'ourdissent jusque dans le sanctuaire de la Convention pour nous replonger dans l'esclavage; Oui, avec l'aide de leur âme qu'ils ont recouvrée et qu'ils nous transmettent, nous

(1) C 305, pl. 1148, p. 23.

vaincrons toujours nos ennemis et les traîtres du dehors et du dedans. Continuez à repousser les affreuses cohortes des brigands; encore un effort, la République française sera immuable d'après la conspiration que viennent d'anéantir nos législateurs montagnards. Remercions les, encourageons les à ne point cesser leurs pénibles travaux et leur surveillance qui nous conduit au bonheur dont nous jouissons, qui nous conduira à la gloire et à la prospérité qui ne peut abandonner la cause juste que nous défendons.

En vous vouant notre reconnaissance actuelle et pour l'avenir, tressons les couronnes dont ils auront besoin pour les décerner à nos braves défenseurs; qu'ils continuent d'être les conducteurs des braves légions de la République, sages représentans, quand avec votre raison vous joignez l'exemple de la valeur en conduisant nos généraux et les bras des soldats, le républicain français n'a rien à craindre. Plus de traîtres parmi vous, bientôt vous viendrez vous rejoindre au corps législatif finir vos travaux par le code des lois émané de votre sage constitution. Restez, Représentans, jusqu'à cette époque, à votre poste, et nous, peuple, nous jouirons en paix des bienfaits de vos incomparables travaux qui seront avec vos noms gravés sur la pierre et l'airain de notre régénération, n'aurons qu'à transmettre ces souvenirs à nos enfans qui n'auront qu'à surveiller l'exécution de vos sages lois pendant l'éternité de la paix dont ils jouiront pour des siècles à venir, leur recommandant de ne jamais s'écarter des chemins que vous leur tracez et de la religion de la nature éclairée par la pratique de la justice et de la raison; ce sera vous prouver notre reconnaissance qui fera toujours dire: Vive la République française, une et indivisible ».

LE ROY (*maire*), PETIOT, MILAINE, DAMOND.

g

La Sté populaire de Cours (Rhône).... témoigne son indignation sur le nouvel attentat commis sur la personne de deux représentans du peuple Collot-d'Herbois et Robespierre, et l'invite à rester à son poste (1).

h

[*La Sté montagnarde de Lacaune à la Conv.; 27 germ. II*] (2).

« Représentans,

Encore une fois vous avez sauvé la chose publique, encore une fois vous avez déjoué par votre vigilance, votre activité, votre zèle et votre sagesse les complots liberticides des scélérats, des factieux et des traîtres; encore une fois vous avez vu tomber les têtes de ces infâmes conspirateurs qui sous le voile, les uns du patriotisme, de la modération et de la clémence, les autres de l'immoralité, de la corruption et du vice, méditaient en secret la

ruine de la liberté; encore une fois tous les fils sont rompus, encore une fois la République triomphe... Grâces immortelles vous soient rendues, dignes représentans d'un peuple franc et libre; continuez avec la même fermeté et la même énergie à détruire le fanatisme et la superstition.

Renverser toutes les idoles, brisez les sceptres de tous les tyrans de la terre, chassez le despotisme, anéantissez l'esclavage, nous vous secondons de tout notre pouvoir, de toutes nos forces et nous verserons jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour soutenir nos droits et pour défendre la dignité de la République. Restez à votre poste, achevez un si bel ouvrage pour qu'ensuite nous puissions jouir en paix du bonheur que nous prépare notre merveilleuse et sublime révolution. Vous avez mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, grâces immortelles vous soient encore rendues ! La République fondée sur de pareilles bases, sur de pareils principes, est éternelle et impérissable ».

BARTHEZ, SICARD, BONNAFFÉ.

i

[*Le b^m des jeunes républicains de Bagnols à la Conv.; 13 flor. II*] (1).

« Mandataires du peuple,

Quand vous travaillez pour la liberté, quand nos frères et nos pères combattent pour elle, n'est-il pas de notre devoir d'aider à nos frères d'armes, d'armer nos bras d'un fer vengeur, et d'exterminer les ennemis intérieurs sous quelque forme qu'ils se présentent ? Oui, sans doute, nous le devons, et si la nature nous refuse des forces, l'amour de la patrie nous en donne.

Nous venons de nous organiser en bataillon; nous nous exerçons à manier ces armes qui bientôt serviront à frapper les tyrans et leurs vils satellites et à consolider l'avantage que nos pères ont si bien commencé.

Vous avez mis les vertus à l'ordre du jour et nous, nous saurons les mettre dans nos cœurs. Vous avez propagé le culte de la raison et nous, nous avons secoué le joug de la superstition que nos mères avaient inculquée dans nos âmes. Nous ne voyons que la liberté, nous ne vivons que pour elle.

Parlez, Représentans, parlez et nous volerons partout où la voix de la patrie nous appellera. Qu'ils tremblent les esclaves ennemis de la liberté; qu'ils sachent que quand les héros qui les combattent ne seront plus, nous sommes ici prêts à voler à leur place, à les venger, à terrasser les despotes, à anéantir le despotisme et à rendre la liberté de l'un à l'autre pôle. Tel est notre serment, nous saurons le tenir ».

Théodorit FERRAND (*présid.*), GINOUX (*secrét.*), BLAIS, VOULLAND, ROULET, GENSOUL, THIBAUD, [et 5 signatures illisibles].

(1) B^m, 26 prair. (2^e suppl^t).

(2) C 306, pl. 1161, p. 20.

(1) C 306, pl. 1161, p. 21. (En marge: citoyen, nous te prions de lire cette lettre en pleine séance).